

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 958

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 71 BIS AA

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer la première occurrence du mot :

« sociétés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.